



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 09/06/2023

Dossier complet le : 14/06/2023

N° d'enregistrement : F09323P0181

1 Intitulé du projet

Aménagement d'une tyrolienne sur la station de Vars

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SEM SEDEV

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

3 8 6 2 5 0 2 1 1 0 0 0 2 9

SAEM à conseil d'administration

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

REVERBEL

Christian

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44.d) Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés	Tyrolienne monocable d'une longueur totale de 1 760 ml et 255 m de dénivellation.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la création d'une tyrolienne monocable d'une longueur totale de 1 760 ml et 255 m de dénivellation entre le sommet du Télémix de Chabrières et la piste de luge 4 saisons sur le domaine skiable de Vars dans les Hautes-Alpes. Le départ de l'installation est prévu à proximité de la gare d'arrivée du télémix de Chabrières à environ 2 210 m d'altitude pour une arrivée à proximité de la piste de luge 4 saisons à environ 1 950 m d'altitude. 3 pylônes intermédiaires permettent de rehausser le câble pour coller au mieux le terrain naturel et avoir une tyrolienne continue.

Aucun travaux de démolition n'est prévu.

La tyrolienne passera principalement au dessus des pistes de ski existantes et des boisements. Un déboisement d'arbres dans les mélèzins sera nécessaires à hauteur de 3170 m² (cf. annexe 4).

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'intègre dans la volonté de développement 4 saisons de la station de Vars et permettra une diversification de l'offre touristique. Il a vocation à conforter/fidéliser la clientèle existante.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux repose principalement sur l'implantation des 2 gares.
L'implantation des ancrages (4 par gare) induira des déblais de l'ordre de quelques dizaines m³ pour la mise en place des fondations. Ceux-ci seront ré-utilisés en tant que déblais pour terrasser/aplanir les aires d'arrivée et de départ.

Le passage de la ligne et les gares nécessitera la coupe de 3170 m² au sein des boisements de mélèzes dans les zones le plus proches du terrain naturel.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En exploitation, la tyrolienne aura un débit de 15 personnes / heure environ.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Défrichement :	3170 m ²
Longueur :	1 757 m
Dénivellation :	251 m
Hauteur :	G1 : 4 m, Pylônes : 18m, G3 : 20 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Station de Vars

Localité : VARS

Code postal : 0 5 5 6 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 6 ° 3 9 , 4 9 " 7 Lat. : 4 4 ° 3 4 , 0 6 " 1

Point de d'arrivée : Long. : 0 6 ° 4 1 , 0 8 " 5 Lat. : 4 4 ° 3 3 , 5 3 " 9

Communes traversées :

05560 VARS

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF I : n°05100162 PENTES ET ZONES HUMIDES DU COL DE VARS - LE VALLON - CRÊTES DE CHÂTELERET - PENTES EN UBAC DE LA TÊTE DE PANEYRON à 530 m ZNIEFF II : FORÊTS ET CRÊTES DE RISOU ET DE SALUCES - PIC DU CLOCHER - ADRET DE CRÉVOUX à 1,5 km
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ligne passera au dessus d'une zone humide : Bas marais à carex nigra (CB 54.26) qui ne sera pas impactée par le projet : pas de pylônes et ligne exclusivement aérienne (cf. annexe 5).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn approuvé par Arrêté préfectoral n° 2002-199-30 du 18 juillet 2002 et modifié par arrêté préfectoral n° 2016-174-4 du 16 juin 2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne fait que survoler le PPR du captage des Escondus. Aucun aménagement n'y sera réalisé.
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la station de Vars et les abords de la RN202, inscrit le 31 décembre 1946

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet se situe à (cf. annexe 6) - 3,2 km : n°FR9301502 Steppique Durancien et Queyrassin - 5,6 km : n°FR9301524 Haute Ubaye - Massif du Chambeyron
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le creusement des fondations pour les ancrages produira quelques dizaines de m3 de matériaux qui seront réutilisés sur place pour aplanir les accès aux gares.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir développements à l'annexe 5. Flore : pas d'espèce protégées. Habitats naturels : défrichement limité (3 170 m ²), impact limité sur les HIC Faune : Création d'un nouvel obstacle aérien pour l'avifaune. incidence sur les espèces forestières. Mise en oeuvre de mesure adaptée (visualisateur). Le SRADDET n'identifie pas de réservoir de biodiversité ou corridor
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 sont éloignés de plus de 3 km de la zone de projet (cf. annexe 6).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement de mélézin pour la ligne 3170 m ² Consommation de 24,8 m ² de pelouses sur la gare amont. La gare aval est située en espaces anthropisés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de déplacement dédié à la Tyrolienne. Déplacements intégrés aux déplacements estival actuel des vacanciers.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'exploitation nocturne
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Changement de la destination boisée de 3170 m ² de boisement de mélèzes (défrichage).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'intègre au cœur du domaine skiable de Vars dans une zone déjà aménagée pour les activités de sport d'hiver.

Les incidences du projet portent plus particulièrement sur l'avifaune et le paysage. Elles pourront se cumuler avec les remontées mécaniques existantes à proximité :

- Télésiège des Escondus
- Télémix de Chabrières

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Données exploitées en Annexe 5

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures ERC qui seront mises en oeuvre, sont développées dans l'annexe 5.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- La projet s'inscrit au coeur du domaine skiable déjà aménagé.
- Le projet sera principalement aérien avec une faible emprise au sol (2 gares d'environ 70 m²).
- L'impact sur les milieux naturels est réduit (surface limitée d'emprise au sol), défrichement 3170 m²
- Les effets sur la faune, la flore et les paysages sont faibles à modérés par la mise en œuvre des mesures ERC (voir annexe 5 et 7).
=> Les mesures mises en œuvre permettent d'éviter et réduire les effets du projet sur les enjeux écologiques et paysagers qui sont identifiés à partir de données d'expertises fiables de terrain. Au regard des effets sur l'environnement du projet qui en résulte et du suivi de leur exécution, il n'apparaît pas nécessaire de le soumettre à une procédure d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 7 : Diagnostic paysager	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 8 : Exemples de visualisateurs anticollision	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 9 : Exemples d'ouvrages existants	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 10 : Localisation des défrichements	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom REVERBEL

Prénom Christian

Qualité du signataire Directeur Général SEM - SEDEV

À VARS

Fait le 07/06/2023

Signature du (des) demandeur(s)

S.E.M. - S.E.D.E.V. - VARS
Société pour l'Équipement
et le Développement de VARS
05560 VARS LES CLAUX
SIRET 386 250 211 00029 - INSEE 602 C
Tél. 04 92 46 51 04 - Fax : 04 92 46 62 30
Mail : semsedev@sedev.fr